



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 mars 2009
D - 20090150

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 310/03/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 30 mars Deux mil neuf, à quinze heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID (*présent à partir de 15h 50*), Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, M. Maxime SIBE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES,

***Convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et
l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux. Signature.
Autorisation.***

M. Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le projet de création de la Maison de l'Emploi de Bordeaux a été labellisé par la commission nationale le 20 septembre 2005. L'association Maison de l'Emploi de Bordeaux a été créée le 18 mai 2006.

L'objectif de la Maison de l'Emploi de Bordeaux est d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emplois, aux salariés et aux entreprises. Pour mener à bien cette mission la Maison de l'Emploi de Bordeaux doit associer les collectivités territoriales, fédérer l'action des pouvoirs publics et privés et ancrer le service public de l'emploi dans le territoire de la ville.

La convention pluriannuelle d'objectifs a été signée entre la Maison de l'Emploi de Bordeaux et le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en date du 8 septembre 2006. L'assemblée générale de l'association a approuvé le plan d'actions et le budget pour l'année 2009 que vous trouverez annexés au présent rapport.

Sur un budget de 1 748 023 euros, la participation de la Ville pour l'année 2009 s'élève à 289 415 euros sous forme d'une subvention de 138 915 euros, de prestations techniques et de services à hauteur de 150 500 euros.

Par ailleurs, l'ensemble des moyens que consacre la Ville de Bordeaux à la politique de l'emploi sont valorisés à hauteur de 422 000 euros dans le budget prévisionnel 2009 de la Maison de l'Emploi.

Ces moyens représentent les différentes contributions et actions des services de la Ville de Bordeaux sur la thématique de l'emploi. A ce titre, ils sont au centre de l'effort de la Ville en matière d'emploi lequel est coordonné par la Maison de l'Emploi.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention financière dont le projet est ci-annexé,
- verser la participation de la Ville de Bordeaux soit 138 915 euros à l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux qui sera imputée sur la fonction 9 sous fonction 90 nature 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE
ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE
ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Josy REIFFERS
Adjoint au Maire

Convention de partenariat 2009 **entre la Ville de Bordeaux Et** **l'association Maison de l'Emploi** **de Bordeaux**

Entre, la Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du 30 mars 2009, et reçue à la Préfecture le,

Et l'Association Maison de l'Emploi de Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Josy Reiffers, autorisé par délibération du Conseil d'Administration en date du

EXPOSE

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le projet de création de la Maison de l'Emploi de Bordeaux a été labellisé par la commission nationale le 20 Septembre 2005. L'association Maison de l'Emploi de Bordeaux a été créée le 18 mai 2006.

L'objectif de la Maison de l'Emploi de Bordeaux est d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emplois, aux salariés et aux entreprises. Pour mener à bien cette mission la Maison de l'Emploi de Bordeaux doit associer les collectivités territoriales, fédérer l'action des pouvoirs publics et privés et ancrer le service public de l'emploi dans le territoire de la ville.

La convention pluriannuelle d'objectifs a été signée entre la Maison de l'Emploi de Bordeaux et le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en date du 8 septembre 2006.

IL A ETE DONC ETE CONVENU :

Article 1 – Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux, une subvention de 138 915 € pour participer au fonctionnement de l'association pour l'année 2009, ainsi que des prestations techniques telles que des appuis et mise à disposition d'espaces de communication, mise à disposition de salles municipales, assistance travaux et ingénierie sur les actions telles que la mission Bordeaux Nord. Ces prestations techniques peuvent être évaluées pour l'année 2009 à 150 500 euros.

Article 2 – Valorisation des moyens

La Ville de Bordeaux consacre d'importants moyens à l'emploi à travers une politique en faveur de l'insertion et du développement économique. La Maison de l'Emploi s'appuie sur ces

moyens pour développer une politique locale de l'emploi cohérente et dynamique. Ces moyens sont valorisés à hauteur de 422 000 euros en annexe des comptes de la Maison de l'Emploi.

Article 3 – Mode de règlement

La subvention soit 138 915 € sera créditée au compte de l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux n° 13335 00301 04173174517 14 établissement Caisse d'Epargne Aquitaine Nord – 61 rue du Château d'Eau, 33000 Bordeaux et après signature de la présente convention.

Article 4 – Conditions générales

L'association Maison de l'Emploi de Bordeaux s'engage :

à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,

à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration, à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,

à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,

à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,

à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant « association soutenue par la Mairie de Bordeaux ». Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse, ...).

Article 5 – Condition de renouvellement

Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 6 – Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 7 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,

- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

Article 8 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

Article 9 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
par l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux, 100 quai des Chartrons à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 3 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux,	Pour l'association
Maison de l'Emploi de Bordeaux,	

PROGRAMMATION 2009

Axe 1 : observation et anticipation des mutations économiques

Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences

en partenariat avec le Club d'entreprise de Bordeaux-Nord, le Club d'entreprise du Lac, l'URSSAF de la Gironde, la Chambre de commerce et d'Industrie de Bordeaux le FONGECIF et OPCALIA

Volet 1 : Enquête sur le territoire de Bordeaux-nord pour évaluer les besoins des entreprises en matière de recrutement et de formation. A partir de fichiers divers (Urssaf, CCI, bases de données Club d'entreprises et maison de l'emploi), un questionnaire, suivi d'une relance téléphonique est adressé à toutes les entreprises. Des entretiens plus approfondis sont menés auprès d'un échantillon représentatif.

L'objectif de cette enquête est d'avoir une vision précise de la situation, des pratiques et des besoins des entreprises de ce territoire dans le domaine du recrutement et de la gestion des compétences

Volet 2 : mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour une gestion simplifiée des emplois et des compétences pour les entreprises volontaires

L'objectif de cette action est de donner des outils accessibles aux entreprises de petites tailles pour les aider à anticiper leurs besoins en compétences à moyen terme et favoriser la mise en place de solutions de proximité.

Evaluations des attentes et des perceptions entre l'université et l'entreprise

en partenariat avec le Medef, le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Bordeaux, les 4 universités de Bordeaux.

Volet 1 : Enquête auprès d'un panel d'entreprises nationales et locales sur leurs attentes vis à vis de l'appareil de formation universitaire. Collecte de données sur le recrutement de profils universitaires.

L'objectif de cette enquête est d'avoir une vision précise sur la perception par les entreprises des compétences des diplômés de l'université et sur leurs pratiques de recrutement de jeunes diplômés issus de l'université.

Volet 2 : Enquête au sein de l'Université de Bordeaux sur les attentes vis à vis des entreprises en matière de professionnalisation et d'intégration des jeunes diplômés.

L'objectif de cette enquête est de mesurer la perception de l'entreprise par le monde universitaire (enseignants-chercheurs, étudiants, administratifs) et de sa capacité à faciliter l'intégration professionnelle des étudiants.

Mise en place d'un observatoire avancé de l'emploi et de l'économie

mené avec la ville de Bordeaux, le PLIE, la Mission locale et la Maison de l'emploi d'une part, et des acteurs économiques du recrutement d'autre part.

Volet 1 : recueillir et harmoniser les données produites par les différentes structures locales (fréquentation, caractéristiques de population, ...) afin de faciliter leur exploitation et leur analyse en vue de la constitution de tableaux de bord

Objectif : produire un tableau de bord semestriel local de l'emploi, de l'insertion et de l'économie

Volet 2 : rapprocher les données recueillies des statistiques issues des principaux pourvoyeurs (INSEE, ANPE, CCI, ...) pour produire une analyse de l'emploi et de l'économie sur Bordeaux

Objectif : produire une analyse économique conjoncturelle partagée semestrielle ou annuelle

Forum NEED : prise en charge de la partie Emploi et Formation

en partenariat avec la ville de Bordeaux, l'ANPE, l'Ademe, la CCI et une agence de communication

Volet 1 : Mener une enquête d'évaluation des besoins locaux en recrutement et en formation sur les métiers de l'économie de l'environnement. Enquête menée d'une part auprès d'organisation professionnelles et auprès de spécialistes du secteur et d'autre part auprès de l'ANPE, des cabinets de recrutements et des organismes de formation

Objectif : avoir d'une part une vision précise des besoins des entreprises et de leur intentions de recrutement dans ces métiers et d'autre part recenser les compétences disponibles dans ce domaine, sur le territoire.

Volet 2 : monter un forum de recrutement et de mise en relation directe entre les entreprises et des chercheurs d'emploi. Démarchage des entreprises en fonction des besoins à court et moyen terme révélés par la phase d'enquête et communication ciblée auprès du public

Objectif : faciliter la rencontre entre l'offre et la demande dans un domaine émergent mais mal appréhendé par les recruteurs comme par le public.

Evaluation de l'impact sur Bordeaux de la restucuration du site de Ford

En partenariat avec le service public de l'emploi et de Ford

Volet 1 : collecte et rassembler des données permettant d'identifier l'impact de la fermeture de Ford sur l'emploi des habitants de Bordeaux

Objectif : identifier l'ensemble des habitants de Bordeaux salariés direct ou indirect de Ford et mesurer l'impact d'une éventuelle cessation d'activité.

Volet 2 : organiser une action de remobilisation de cette population afin de lui permettre d'éviter une rupture d'activité.

Objectif : constituer une offre de service globale (type cellule de reclassement et accompagnement des familles) pour les habitants de Bordeaux dépendants de l'activité de Ford.

Axe 2 : accès et retour à l'emploi

Implantation sur Bordeaux d'une agence de l'intégration professionnelle étudiante en partenariat avec la Ville de Bordeaux, le PRES et les organisations étudiantes

Pour accompagner la mise en oeuvre de la loi Pécresse, mettre en place une agence indépendante ayant pour fonction de développer les liens entre les étudiants et les entreprises pour permettre une meilleure intégration des étudiants dans la vie professionnelle.

Objectif : rendre opérationnelle cette structure d'ici 18 mois et contribuer à son insertion dans le dispositif locale de l'emploi/

Facilitation à l'insertion professionnelle pour les jeunes diplômés en partenariat avec l'AFIJ, Africagora, l'Acse, les Cafés de l'avenir

Mettre en place une série d'actions de proximité permettant une intégration plus rapide des jeunes diplômés dans la vie professionnelle en s'appuyant sur des acteurs ou des formules reconnus (coaching Africagora, Cafés de l'avenir,...)

Objectif : réduire la durée de recherche d'emploi et augmenter le taux de placement, en particulier dans les quartiers sensibles.

Forum de recrutement des étudiants doctorants et des docteurs des universités de Bordeaux. en partenariat avec le PRES, Aquidoc et les SUIO.

Organiser un événement de dimension significative mettant en relation directe les entreprises souhaitant effectuer des recrutements de haut niveau et des étudiants à très haut niveau de compétences mais ayant une faible connaissance des entreprises.

Objectif : attirer à Bordeaux des grandes entreprises françaises et étrangères pour le recrutement de profils très qualifiés issus de filières universitaires

Accompagnement des plans sociaux. en partenariat avec le service public de l'emploi

Accueillir les PME et les salariés concernés par les plans sociaux en coordonnant les réponses apportées aux salariés et aux entreprises.

Objectif : se positionner comme un interlocuteur local lors de la mise en oeuvre de plans sociaux et être en mesure d'apporter des réponses d'emploi rapides et locales.

Axe 3 : développement de l'emploi et création d'entreprise

Création d'une pépinière d'entreprises généraliste

en partenariat avec la ville de Bordeaux, la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, la Chambre de Métiers, des institutions financières et des institutions d'enseignement.

Créer un site à forte visibilité dans Bordeaux, doté de services pour accueillir et accompagner des jeunes entrepreneurs souhaitant créer une entreprise dans des domaines non-technologiques

Objectif : repérer et encourager des jeunes entrepreneurs en leur offrant sur un même site un environnement favorable à la création de leur entreprise et une visibilité propice au développement de leur activité.

Mise en place d'une plateforme de la création d'entreprise dans les quartiers

en partenariat avec la Caisse des Dépôts, la ville de Bordeaux, l'Adie, la MIE, le service public de l'emploi, des investisseurs.

Construire un système structuré de détection de projets de création d'entreprise dans les quartiers ZUS puis accompagner ces projets en leur apportant une aide à l'orientation et à la structuration jusqu'à la phase de création d'entreprise.

Objectif : être le point d'entrée de la création d'entreprise dans les quartiers de la politique de la ville

Lancement d'un nouveau Groupement d'employeur

en partenariat avec la ville de Bordeaux et les clubs d'entreprise.

Elaborer une prestation pour accompagner les clubs d'entreprise de Bordeaux vers la constitution de groupements d'employeurs de proximité.

Objectif : constituer un groupement d'employeur multisectoriel sur le territoire de Bordeaux-nord et lui apporter les moyens financiers et technique nécessaire à son démarrage.

Actions renouvelées

Forum territoriaux	
Accueil des conjoints	
Rencontres Diversité	
Rencontres Emploi-handicap	
Groupement d'employeurs GECAB	
Groupement d'employeurs GENESEMS	
Orientations Quartiers : Orient'avenir	
Forum de l'Alternance	
Accompagnement et soutien des demandeurs d'Emploi	

BUDGET 2009

NATURE DES RECETTES	MONTANT
Subventions d'exploitation	1 597 523
<i>Subvention Etat au titre des Maisons de l'emploi</i>	1 389 150
<i>Subvention Mairie de Bordeaux</i>	138 915
<i>Subventions autres collectivités</i>	69 458
Contributions en nature	150 500
<i>Mise à disposition de locaux Mairie de Bordeaux</i>	37 500
<i>Prestations Mairie de Bordeaux</i>	113 000
TOTAL DES RECETTES	1 748 023

NATURE DES CHARGES	MONTANT
Charges de personnel	706 151
Achats	210 688
<i>Achats d'études et de prestations</i>	185 220
<i>Achats de matières et de fournitures</i>	
6061 - EDF GDF EAU	5 788
6063 - fournitures d'entretien	5 788
6064 - fournitures de bureau	13 892
Services extérieurs	229 219
<i>Locations</i>	46 314
<i>Entretiens et réparations (mob. et immob.)</i>	9 261
<i>Primes d'assurances</i>	11 576
<i>Etudes et recherches</i>	138 915
<i>Documentation générale, séminaires</i>	23 153
Autres services extérieurs	407 484
<i>Personnels extérieurs à l'entreprise</i>	289 406
<i>Honoraires et intermédiaires</i>	23 153
<i>Publicité, publications, relations publiques</i>	34 729
<i>Transports de biens</i>	17 364
<i>Déplacements, missions, réceptions</i>	23 153
<i>Frais postaux et télécommunication</i>	17 364
<i>Services bancaires et assimilés</i>	2 315
Impôts et taxes	57 881
Autres charges de gestion courante	130 763
<i>Quote-part de résultats sur opération</i>	115 763
<i>Charges diverses de gestion courantes</i>	15 000
Charges financières	5 837
TOTAL DES DEPENSES	1 748 023

ESTIMATION 2009		
VALORISATION DES ACTIONS DE LA VILLE EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET APPUI DIRECT A LA MAISON DE L'EMPLOI		
	2009	
1- APPUI DIRECT A LA MAISON DE L'EMPLOI	<i>En euros</i>	
Prise en charge du courrier (réception, distribution, affranchissement,...)	13 000	<i>conforme à l'activité</i>
Assistance travaux et équipement recherche de locaux,)	10 000	<i>lié au projet de pépinière Chartrons et au regroupement des structures de l'emploi</i>
Communication institutionnelle Maison de l'emploi aide à la conception sur le site internet, plaquettes et supports, relations presses, fournitures de supports de diffusion	45 000	<i>Sur la base d'un poste Maintenance ; développement de la Maison de l'emploi</i>
Assistance à la gestion et appui méthodologique gestion de la Maison de l'emploi et pilotage, assistance juridique, fonds européen, aide sur les projets, secrétariat,...	45 000	<i>Sur la base d'un poste En développement sur le projet pépinière</i>
Mise à disposition de salles (athénée municipal, maisons de quartier et maison polyvalente, salons de la mairie, ...)	37 500	<i>En lien avec le développement des actions maisons de l'emploi</i>
Total 1	150 500	
2 - VALORISATIONS DES ACTIONS DE LA VILLE EN FAVEUR DE L'EMPLOI	2009	
Développement de l'emploi et de l'économie : pépinière, soutien à la création et à l'implantation d'entreprises et appui aux clubs d'entreprise	90 000	<i>Prise en compte du volet emploi et ressources humaines dans la politique économique de la ville. Base : coût de 2 agent chargés, sur poste et appui pépinière</i>
Développement du secteur de la formation et de l'enseignement supérieur (appui au PRES, accompagnement des étudiants, implantation d'une agence, aide au recrutement de jeunes chercheurs, appui sur le secteur des Chartrons)	65 000	<i>Mise en place d'actions et de moyens sur cette nouvelle problématique. Base : coût d'un agent chargé, sur poste</i>
Appui à l'économie de proximité (lien avec les commerçants, développement des groupements d'employeurs,...)	75 000	<i>Diffusion de l'information et promotion du commerce : appui aux groupements d'employeurs. Base : coût d'1,5 agent chargé, sur poste</i>
Renforcement et adaptation du Tourisme	50 000	<i>Développement de la ville dans ce secteur pour accompagner le label UNESCO</i>
Travail sur les quartiers et les publics prioritaires (construction de relais, développement des actions de proximité)	50 000	<i>Diagnostics menés sur les quartiers et animation des réseaux. Relais des informations sur l'emploi et orientation. Base : coût d'un agent chargé, sur poste. Stable, investissement de base sur les réseaux déjà construit</i>
Accueil et intégration des nouveaux salariés création de fichier, journées d'accueil, cocktail, ...)	7 000	<i>Développement des actions dans ce domaine pour renforcer l'attractivité de la Ville</i>
Implication dans les évènements sur la thématique de l'emploi (Forum de recrutement, actions sur la Diversité, actions d'orientation,....)	85 000	<i>Rencontres Diversités, Rencontres handicaps, Manifestation Orient'Avenir. Base : coût 2 agents chargés, sur poste. Augmentation des actions de la maison de l'emploi et donc de l'accompagnement de la Ville</i>
Total 2	422 000	
TOTAL 1+2	572 500	